



Nationalite des français né et établit hors de france

Par **serge1987**, le **28/10/2013 à 13:58**

Monsieur

je me nomme serge degri , je suis le fils de monsieur Jacques Degri né à Kosso s/p ou subdivision (cercle) de Sassandra en Cote d'Ivoire, en 1936 sous le protectorat français, ensuite décédé en 2005. Après le décès de mon père j'ai pu constater que mon père jouissait de la citoyenneté française, disons ,il sagit d'un extrait d'acte de naissance ou il est écrit, République Française (Liberté-Egalité-Fraternité,[s]territoire de cote[/s] [s]d'ivoire[/s] ;Un extrait du registre d'acte d'etat civil des Africains,établit pas eu les juges de paix de la subdivision (cercle) de Sassandra . par ailleurs monsieur , j'aimerais savoir, pourrais tu mener des démarches pour aboutir à une nationalité si oui quelle est la démarche à suivre??, merci a vous?

Certifié conforme

serge degri

Par **youris**, le **28/10/2013 à 14:43**

bjr,

avant l'indépendance, tous les habitants des possessions étaient français. Ils ont pris la nationalité de leurs pays à l'indépendance.

vous avez suivi la nationalité de vos parents à votre naissance ou durant votre minorité.

cdt